



Baccalauréat professionnel : Forêt

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :

- * Accès à la classe de 2^{nde}, être issu d'une classe de 3^{ème} ou de 1^{ère} année C.A.P. ou C.A.P.A.
- * Accès à la classe de 1^{ère}, être titulaire d'un C.A.P./C.A.P.A./B.E.P./B.E.P.A. ou être issu d'une classe de 2^{nde}.

OBJECTIFS :

- * Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel.
- * Débattre à l'ère de la mondialisation.
- * Développer son identité culturelle.
- * Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles.
- * Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agroécologiques.
- * Organiser un chantier forestier.
- * Réaliser les travaux d'exploitation forestière.
- * Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements.
- * Maintenir les équipements en état de fonctionnement.
- * S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

MODALITÉS ET DÉLAI D'INSCRIPTION :

- * Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat.
- * Début de formation : septembre 2025.

TARIFS :

- * Adhésion à l'association (105€ / an).
- * A consulter lors de l'entretien

INDICATEURS 2021-2024 :

- * Taux de réussite : 92,3%
- * 1 promotion par an

Page Inserjeunes : <https://urls.fr/DqMA6w>



Formation par alternance
MFR Marlies

MFR de Marlies
22 route de Jonzieux 42660 MARLHES
04 77 51 81 87 / mfr.marlies@mfr.asso.fr
www.mfr-marlies.com





MÉTHODES MOBILISÉES :

- * Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR reposant sur le vécu en milieu socio-professionnel.
- * Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- * Emploi de salarié dans des entreprises de travaux forestiers
- * Devenir entrepreneur de travaux forestiers
- * Poursuite d'études : BTS « Gestion Forestières » « Produit d'origine Forestières » « Produit d'origine Forestières » dans différents domaines (production forestière, travaux paysagers, gestion de la faune Sauvage, métiers de la montagne, agriculture, etc.).
- * Passer les concours de l'Office National des Forêts

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- * BAC Pro :
37,5 % Examens terminaux / 62,5 % Contrôle Continu (CCF)

DURÉE :

- * sur 3 ans (dès la 2nde) : de septembre A à juillet A + 3 (1265 h / année)
- * sur 2 ans (dès la 1^{ère}) : de septembre A à juillet A + 2 (1265 h / année)
- * rythme de une à deux semaines à la MFR suivie(s) de une à deux semaines en structure

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- * Infrastructure connectée, innovante, adaptée aux personnes en situation d'handicap

CONTENU DE LA FORMATION :

1. Un enseignement général (600 h)

- Mathématiques, Biologie
- Physique-Chimie
- Lettres, ESC
- Histoire, Géographie, EMC
- EPS
- Anglais

2. Un enseignement professionnel (665 h)

- Conduite des peuplements
- Connaissance des espèces végétales
- Technologie et mise en œuvre des équipements
- Conduite des chantiers forestiers
- Ecosystèmes forestiers
- Rapports de stage

Arrêté du 6 janvier 2022 portant création de la spécialité « forêt » du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance (JO du 16 janvier 2022) – Diplôme de niveau 4 – RNCP 36790 – Valable jusqu'au 31/08/2027 – Certifié par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE – Mise à jour de la plaquette : Septembre 2024



Formation par alternance
MFR Marlies

MFR de Marlies
22 route de Jonzieux 42660 MARLHES
04 77 51 81 87 / mfr.marlies@mfr.asso.fr
www.mfr-marlies.com

